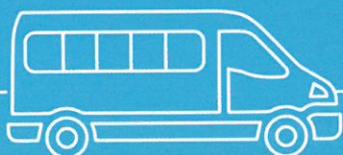


Transport à la demande Au service de la mobilité

Au départ de son domicile, un minibus dépose le bénéficiaire au plus près de ses destinations clés (rendez-vous médical ou train à prendre...). Explications sur ce service.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE
vos déplacements de porte-à-porte



Nous venons
**VOUS CHERCHER
À DOMICILE!**

transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte



En partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, la Communauté de Communes propose un service de **Transport à la Demande (TAD)** pour lutter contre l'isolement social et géographique et

faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Il permet de se déplacer sur des trajets courts et occasionnels sur le territoire de la Communauté de Communes, rendant accessible les services de proximité: soins, commerces, services publics, loisirs... Il s'adapte aux transports en communs réguliers; permettant ainsi de rejoindre un arrêt du réseau de cars régionaux ou d'une gare TER Aquitaine.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un minibus vient chercher le bénéficiaire à son domicile et lui permet de rejoindre sa destination.

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur la Communauté de Communes, répondant aux critères suivants:

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- personnes sans autonomie de déplacement
- personnes en insertion professionnelle
- personnes en situation de précarité

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait au Pôle Social et Familial de la CDC. Le dossier est à retirer sur place ou dans sa mairie. Après acceptation de la demande, le bénéficiaire reçoit une carte.

Il peut ensuite et sur simple appel téléphonique (**Au plus tard la veille de son déplacement avant 18 heures ou le vendredi avant 18 heures pour un départ le lundi**) réserver un transport.

Le véhicule passe à l'heure convenue (aller et retour avec plus ou moins 15 minutes de retard). Le prix du voyage est directement payé au conducteur. Les personnes peuvent bénéficier de ce transport dans une limite de cinq trajets aller-retour par mois.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

2 euros l'aller simple. 3,60 euros l'aller-retour (ouvre droit à la correspondance gratuite avec une ligne régulière du réseau de cars régionaux)

Sous conditions de ressources, il est possible de prétendre au tarif solidaire: 0,40 euro l'aller simple.

PÔLE SOCIAL ET FAMILIAL

15, rue de l'Oeuille à Cadillac-sur-Garonne
05 56 76 93 74

WWW.POLESOCIAL.CONVERGENCE-GARONNE.FR

RÉSERVATION D'UN TRANSPORT APRÈS INSCRIPTION

0974 500 033 - puis tapez 2 - (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures

WWW.TRANSPORTS.NOUILLE-AQUITAINE.FR

Onglet : Lignes routières - rubrique : Transport à la Demande